



Thinking Africa

NOTE D'ANALYSE POLITIQUE

RETOUR SUR LES MOBILISATIONS CONTRE LE PROJET DE REVISION DE LA CONSTITUTION DU 25 FEVRIER 1992 AU MALI : QUAND L'ELEMENT DECLENCHEUR DE LA CONTESTATION EST PRIS POUR SON BUT ULTIME

Par Kalilou Barry

Kalilou Barry est un étudiant Malien, diplômé d'une licence d'anglais de l'université de Béchar en Algérie, d'un master 2 en Civilisation américaine de l'Université de Poitiers (France), et actuellement étudiant en master 2 de science politique à l'Université Lyon 2 (France).

RÉSUMÉ

Ce court article porte sur le projet de révision constitutionnelle au Mali et les mobilisations sociales et politiques consécutives à sa validation par l'Assemblée nationale malienne le 3 juin 2017. D'abord, il vise à donner à voir les conditions, parfois oubliées dans les débats et analyses sur cette question, qui ont rendu possible les mobilisations contre le projet de révision constitutionnelle. Ensuite, il vise à montrer comment cet oubli a contribué à faire du projet l'alpha et l'oméga des mobilisations que celui-ci a suscité et par là même a ouvert la voie à la canalisation des forces qui avaient rendu possibles ces mobilisations. La création de la plateforme « Antè-abana, touche pas à ma constitution » (on n'est pas d'accord, point barre !) dédiée à la lutte contre le projet de révision constitutionnelle et l'adhésion en son sein des « groupements » de revendications démocratiques antérieurs à sa création a joué un rôle déterminant dans cette canalisation. Non seulement a-t-elle fait du projet de révision constitutionnelle le but et la fin de sa création, mais aussi elle s'est révélée incapable de structurer les groupements en son sein pour un combat démocratique qui va au-delà du projet de révision constitutionnelle. Ainsi, nous soutenons dans cet article que la validation du projet par l'Assemblée nationale a à la fois instigué les mobilisations politiques et sociales ancrées dans une série de déceptions consécutives à l'élection d'Ibrahim Boubacar Keita (IBK) depuis juillet 2013 mais aussi amorcé la canalisation des énergies positives et les revendications démocratiques qui ont rendu possibles ces mobilisations.

CONTEXTE DE L'ARTICLE

Cet article intervient dans un contexte sécuritaire et socio-politique tendu au Mali. Outre une crise sécuritaire sans précédent dans le pays marquée par des attaques terroristes et des agressions récurrentes sur l'étendu du territoire national, on note une multiplication des mouvements sociaux et politiques qui touchent à tous les secteurs de la vie économique et sociale et font courir le risque d'un nouveau chaos dans un pays encore très fragile. A cette instabilité conjoncturelle s'ajoutent des problèmes structurels tels que la pauvreté, la crise de l'enseignement supérieur, le chômage, la corruption et le népotisme auxquels le régime en place peine à apporter des solutions concrètes et pérennes.

IDÉES MAJEURES

– La validation du projet par l'Assemblée nationale malienne en une période de crise économique et sécuritaire sans précédent et à un moment où la majorité des maliens peinaient et peinent encore à manger, à se soigner, à s'éduquer et à se cultiver est

venu comme une insulte, une gifle portée à la figure des maliens par le pouvoir en place.

– La validation du projet par l'Assemblée nationale malienne a à la fois instigué les mobilisations politiques et sociales ancrées dans une série de déceptions consécutives à l'élection d'IBK depuis juillet 2013 mais aussi amorcé la canalisation des énergies positives et les revendications démocratiques qui ont rendu possibles ces mobilisations.

– La création d'une plateforme dédiée exclusivement à la lutte contre le projet de révision constitutionnelle a contribué à la fois à cristalliser les manifestations diffuses à son encontre et à donner plus de poids politique et social à la contestation mais aussi à porter un coup contre la poussée démocratique dans le pays

– L'engagement des jeunes dans la plateforme et aux cotés de gens et de groupes qui ne voyaient pas plus loin que le bout de leurs intérêts personnels et groupaux égoïstes les a éloignés des luttes démocratiques dont ils étaient, bien que pas les seuls, porteurs.

– Il ne peut y avoir de véritable unité nationale tant que les structures de l'État resteront minées par la corruption, le népotisme et le clientélisme ; tout comme il ne peut y avoir de véritable paix sociale tant que l'État n'apportera pas des solutions concrètes et pratiques aux souffrances quotidiennes des millions de maliennes et de maliens.

PROBLÉMATIQUES

– Quels sont les conditions qui ont rendu possible les mobilisations contre le projet de révision constitutionnelle au Mali ?

– Le projet était-il la véritable raison des mobilisations des maliennes et des maliens ?

– Quel a été le rôle de la plateforme « Antè-abana, touche pas à ma constitution » dans les mobilisations contre le projet de révision constitutionnelle ?

– Quels sens donner à la décision du président IBK de « surseoir » au projet ?

– Y a-t-il encore un avenir pour les mouvements sociaux d'aspiration démocratique au Mali ?

INTRODUCTION

Depuis le coup d'état du 22 Mars 2012 et la succession des événements douloureux qui ont secoué les fondations même de la nation malienne, le Mali a encore suscité l'attention des médias nationaux et internationaux. Il n'était plus question cette fois-ci d'une indignation internationale face à l'urgence de la disparition d'un État souverain, mais plutôt d'une inquiétude face au foisonnement des mouvements sociaux et politiques dans un pays en quête de stabilité. Le plus médiatisé de ces mouvements est celui

ayant fait suite à l'adoption du projet portant révision de la constitution malienne du 25 février 1992. Durant plusieurs mois, ce projet initié par le pouvoir en place a nourri une division profonde entre les Maliens, de l'intérieur du pays comme de la diaspora. Cette crise interne, à un moment où l'État malien s'empressait de se reconstruire pour regagner la confiance de la communauté internationale et non celle de son peuple, a donné lieu à des mois de manifestations et de guerre médiatique sur les réseaux sociaux entre les partisans (dont la plupart sont issus de la mouvance politique présidentielle et de sa jeunesse) et les opposants au projet et a fait planer le risque d'une nouvelle implosion dans le pays. Si la décision du président IBK de «surseoir», ce qui ne signifie pas abandonner, au projet le 18 Aout 2017 a été saluée par l'ensemble des protagonistes au nom des valeurs de dialogue et d'entente tant caractéristiques de la société malienne, il convient cependant de s'interroger sur les enjeux sous-jacents de cette décision hautement politique. Pour être plus précis, il s'agit de chercher à comprendre, à travers un retour critique sur les mobilisations que le projet de révision constitutionnelle a suscitées, comment le pouvoir en place a réussi à canaliser par une manœuvre politico-politicienne les revendications démocratiques d'une population révoltée.

Toutefois, il convient d'insister sur le fait que la centralité du thème de la révision constitutionnelle dans notre réflexion ne doit pas être vue comme une énième controverse sur la nécessité ou l'inopportunité de cette révision. Loin de s'inscrire dans le débat passionné et passionnel suscité par la validation du projet par l'Assemblée nationale malienne le 3 juin 2017, la centralité de ce thème est un choix analytique motivé par deux raisons principalement. D'abord, il vise à donner à voir les conditions, parfois oubliées dans les débats et analyses sur cette question, qui ont rendu possible les mobilisations contre le projet de révision constitutionnelle. Ensuite, il vise à montrer comment cet oubli a contribué à faire du projet l'alpha et l'oméga des mobilisations que celui-ci a suscité et par là même a ouvert la voie à la canalisation des forces qui avaient rendu possibles ces mobilisations. La création de la plateforme «Antè-bana, touche pas à ma constitution»¹ dédiée à la lutte contre le projet de révision constitutionnelle et l'adhésion en son sein des «groupements»² de revendications démocratiques antérieurs à sa création a joué un rôle déterminant dans cette canalisation. Non seulement a-t-elle fait du projet de révision constitutionnelle le but et la fin de sa création, mais aussi elle s'est révélée incapable de structurer les groupements en son sein pour un combat démocratique qui va au-delà du projet de révision

constitutionnelle. En effet, comme on le sait bien et comme l'a très justement souligné Mohamed Amara, «au-delà du rejet du projet de révision constitutionnelle par une partie de la population malienne, c'est l'expression d'un ras-le-bol généralisé des Maliens qui s'extériorise par ce projet»³.

Ainsi, nous soutenons dans cet article que la validation du projet par l'Assemblée nationale a à la fois instigué les mobilisations politiques et sociales ancrées dans une série de déceptions consécutives à l'élection d'IBK depuis Juillet 2013 mais aussi amorcé la canalisation des énergies positives et les revendications démocratiques qui ont rendu possibles ces mobilisations. Quels sont les conditions qui ont rendu possible les mobilisations contre le projet de révision constitutionnelle? Le projet était-il la véritable raison des mobilisations des maliennes et des maliens? Quel a été le rôle de la plateforme «Antè-abana, touche pas à ma constitution» dans les mobilisations contre le projet? Quels sens donner à la décision du président IBK de «surseoir» au projet? Y a-t-il encore un avenir pour les mouvements sociaux d'aspiration démocratique au Mali? Ce sont ces questions encore en suspens auxquelles nous nous attellerons à apporter des réponses dans les pages qui suivent.

1. LE PROJET DE RÉVISION CONSTITUTIONNELLE, LA GOUTTE D'EAU QUI A FAIT DÉBORDER LE VASE

Le Samedi 03 juin 2017, pendant que la plupart des maliens étaient encore au lit, l'assemblée nationale a validé par une écrasante majorité le projet de réforme constitutionnelle initié par le pouvoir en place. Si ce projet s'inscrit bien dans le sillage des deux précédentes tentatives de révision de la constitution malienne initiées par Alpha Oumar Konaré et par Amadou Toumani Touré respectivement en 2000 et en 2011, il se distingue de ces deux précédentes comme l'a timidement rappelé le ministre des Droits de l'Homme et de la Réforme de l'État, Me Kassoum Tapo, lors de son passage sur l'ORTM⁴. Cette troisième tentative de révision de la constitution est dans les mots du ministre «un impératif, une exigence de la politique nationale et de la communauté internationale qui nous a accompagnés pour aller vers la paix et la réconciliation nationale»⁵. Les déclarations du ministre semblent donc suggérer que ce projet ressemble plus à un pistolet pointé à la tempe du gouvernement malien par la communauté internationale, qui n'est à cette occasion qu'un euphémisme pour désigner la France, et les accords d'Alger qu'une initiative téméraire du gouvernement. Assurément, la révision de la constitution devrait permettre la mise en oeuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation nationale

issu du processus d'Alger que le Mali s'est engagé, en prenant la communauté internationale à témoin, à respecter. Si cette réalité doit être prise au sérieux dans toute analyse de la situation, elle ne doit cependant pas en cacher une autre, celle du coup d'état orchestré par le pouvoir malien contre son propre peuple. En effet, le projet vient révéler l'absence de consultation de la population malienne par le gouvernement pour définir les termes des négociations à Alger. En effet, au lieu de cette démarche démocratique, le gouvernement malien est allé aux négociations de son propre chef. Certes, le Mali était au bord du gouffre et ne devait sa survie qu'à une intervention militaire étrangère dont la présence, aujourd'hui encore, permet de garantir une relative sécurité dans le pays. De même, ayant perdu le peu de crédibilité qu'il avait devant la communauté internationale d'une démocratie exemplaire et ayant failli disparaître sous le coup d'une agression de «fous de Dieu», le pays était en position de faiblesse de toutes parts. Mais, ces réalités ne peuvent pas et ne doivent pas justifier la mise au banc du peuple malien dans la détermination de son destin. Ce manquement pose une question démocratique fondamentale qui est celle du degré d'autonomie dont peut jouir le pouvoir selon la seule vertu de son élection. Pourquoi les maliens n'ont-ils pas été consultés avant d'aller sur la table des négociations à Alger? Cette question reste aujourd'hui encore pendante dans l'allégresse générale d'un semblant de triomphe de l'unité nationale et de la «dignité retrouvée» comme le montre le discours flatteur du président IBK lors du défilé militaire du 22 Septembre 2017 à Kati ou, plus récemment encore, la jubilation des membres du gouvernement et des députés pour l'acquisition d'avions de combat et de transport de troupes: «[...] le défilé donne à reprendre l'espoir et surtout que désormais l'armée malienne est de retour.. »⁶.

Dès qu'elle a été annoncée, la nouvelle de la validation du projet par l'Assemblée nationale dans la nuit du 3 juin 2017 a attisé la colère des maliens. Les critiques vives et le plus souvent profanes ne se sont pas fait attendre. Les réseaux sociaux, notamment facebook, sont devenus le terrain privilégié de ceux qu'on peut, sans exagération, appeler les «robins des bois de la constitution malienne». En effet, les maliens semblent avoir trouvé dans le projet de révision constitutionnelle leur sujet de prédilection. Les vidéos individuelles et autres interventions diffusées à longueur de minutes sur ces plateformes montrent à quel point il est devenu leur nouveau passe-temps. Il faut croire qu'après le «balani show»⁷ et le clash⁸, la mode est à l'exhibitionnisme sur les réseaux sociaux

à l'heure du «cannibalisme digital»⁹. Par ailleurs, le projet a également créé un antagonisme entre les maliens désormais partagés dans les camps du «oui» et du «non». Plusieurs points de rupture, sur lesquels nous ne nous attarderons pas ici, existent entre les changements prévus par le projet et la constitution malienne du 25 février 1992¹⁰. Grosso modo, pour les partisans du «oui», la raison évoquée pour justifier leur consentement est que le projet constitue une révolution institutionnelle qui viendra densifier l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale¹¹. Inversement, pour ceux qui s'opposent au projet, celui-ci constitue «un recul démocratique» puisque le référendum constitutionnel prévu pour le 9 juillet 2017 ne peut se tenir sur l'intégralité du territoire national¹².

Le vote du projet par l'Assemblée nationale malienne en une période de crise économique et sécuritaire sans précédent et à un moment où la majorité des maliens peinaient et peinent encore à manger, à se soigner, à s'éduquer et à se cultiver est venu comme une insulte, une gifle portée à la figure des maliens par le pouvoir en place. Le vent d'espoir et d'enthousiasme qui a conduit à l'élection d'IBK à la tête du pays en Juillet 2013 semble s'être longtemps dissipé, laissant la place à une atmosphère de colère et de déception généralisées. Ce changement s'explique par plusieurs raisons que nous ne pourrions toutes évoquer ici par souci de place. D'abord, le retour dans le gouvernement de personnes ayant servi sous le régime de Moussa Traoré, d'Alpha Oumar Konaré ou d'Amadou Toumani Touré (ATT) et la désignation des membres de sa famille dans les hautes sphères de l'État ont été un premier choc pour les maliens. Le slogan «ma famille d'abord» repris par les maliens à la place du slogan de campagne d'IBK «le Mali d'abord» permet de mieux rendre compte de la déception. Ensuite, les multiples scandales de corruption au plus haut sommet de l'État malien, notamment les non-dits de l'achat de l'avion présidentiel, la surfacturation dans le marché des armements et la question des engrais frelatés ont été un facteur de désillusion pour les maliens. Pensant naïvement qu'IBK allait mettre un terme à la corruption qui gangrène tous les secteurs de la vie économique et sociale, les maliens se sont rendus compte avec amertume que la corruption est devenue un phénomène profondément ancré dans la culture politique malienne. Il ne serait donc pas exagéré de dire, à la suite de Issa Ndiaye, que la corruption ne s'est jamais mieux portée au Mali et qu'elle a de belles perspectives devant elle¹³. Un autre facteur de désillusion pour les maliens est la question de l'insécurité

grandissante qui s'est étendue à l'ensemble du territoire national et de l'incapacité du pouvoir a ramené Kidal dans le giron malien. De plus, les attaques terroristes et criminelles répétitives, dans le Nord comme dans le Sud, les multiples débâcles de l'armée malienne face à des hommes armés opérant en pick-up ou à moto et les pertes quotidiennes de vies humaines viennent contredire les discours politiques flatteurs d'un retour des Famas. Par ailleurs, les mouvements de grève dans les secteurs publics et privés et les autres mouvements sociaux comme celui des paysans et des « déguerpis » montrent l'ampleur de la tension sociale qui régnait dans le pays avant le vote du projet de révision constitutionnelle. Enfin, la misère, le chômage, surtout celui des jeunes, la crise de l'éducation, le népotisme dans les recrutements dans l'armée et dans la fonction publique, couplés à la quasi absence des administrations de l'État dans le centre et le nord du pays ont nourri un sentiment profond de frustration et de colère, faisant du Mali une « cocotte-minute », pour reprendre l'expression de Françoise Wasservogel, prête à exploser à tout moment¹⁴. Et c'est ce qui arriva le 3 juin 2017 avec la validation par l'Assemblée nationale du projet de révision constitutionnelle. En d'autres mots, la validation du projet de révision constitutionnelle a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase¹⁵.

Dès l'annonce de la validation du projet de révision constitutionnelle par l'Assemblée nationale, la contestation ne sait pas fait attendre. Pas plus tard que le 8 juin 2017, s'est tenu un rassemblement à la Bourse du Travail de Bamako à l'initiative du mouvement « Trop c'est trop » pour dire non au projet. Au même moment, les représentants des partis politiques se retrouvèrent à la Pyramide du Souvenir pour crier leur opposition au projet. Ces premiers rassemblements contre le projet de révision constitutionnelle ont permis la structuration de la mobilisation contre le projet et l'organisation d'une marche anti-révision constitutionnelle le 17 juin 2017 dans les rues de la capitale malienne. Cette marche organisée à l'initiative de la plateforme « Antè-abana, touche pas à ma constitution » sur laquelle nous reviendrons dans la deuxième partie de cet article a rassemblé des milliers de maliennes et de maliens venus exprimer leur opposition au projet. Le succès retentissant de cette manifestation a été telle qu'elle a donné lieu à des manifestations similaires dans les différentes régions du Mali et dans la diaspora (Paris et New York entre autres) et conduit au report sine die du référendum constitutionnel initialement prévu le 9 juillet 2017.

2. LA PLATEFORME ANTI-RÉVISION CONSTITUTIONNELLE « ANTÈ-ABANA, TOUCHE PAS À MA CONSTITUTION »

Le rejet du projet de révision constitutionnelle par une large majorité de la population malienne, dans le pays comme dans la diaspora, est une évidence. Les mobilisations des maliennes et des maliens dès les premiers jours qui ont suivi la validation du projet par l'Assemblée nationale ont été déterminantes dans le report du référendum constitutionnel par le Conseil des ministres du 21 Juin 2017 et dans la suspension du projet par le président de la République dans un message à la nation le 18 Aout de la même année. Pourtant, il convient de se poser la question de savoir si le mouvement de contestation aurait pu avoir une telle ampleur sans le travail de structuration et de coordination de la plateforme « Antè-abana, touche pas à ma constitution », qui a fait du retrait du projet sa raison d'être. En effet, la création de la plateforme autour du projet de révision constitutionnelle a permis non seulement de cristalliser les manifestations diffuses à son encontre mais aussi de donner plus de poids politique et social à la contestation. La plateforme « Antè-abana, touche pas à ma constitution » a vu le jour le Dimanche 11 juin 2017 à la Pyramide du Souvenir à la suite d'une rencontre regroupant des leaders d'associations, des leaders d'opinion, des artistes, des députés élus à l'Assemblée nationale, des personnalités politiques, des universitaires, des syndicalistes, des membres d'ONG, des mouvements et collectifs de jeunes, des organisations de la société civile, des représentants de partis politiques, tous ayant comme dénominateur commun leur opposition au projet de révision de la constitution du 25 février 1992. L'objectif de la rencontre était de « dégager une synergie d'actions et des stratégies communes pour barrer la route au projet de révision constitutionnelle entamé »¹⁶. La création de cette plateforme devait donc permettre la structuration de la contestation contre le projet de révision constitutionnelle mais aussi la coordination des mobilisations aux niveaux national et international. Selon la présidente de la plateforme Mme Sy Kadiatou Sow, les raisons de leur opposition au projet de révision constitutionnelle résident tant dans son caractère inopportun que dans son fondement anticonstitutionnel¹⁷. D'abord, entreprendre une révision de la constitution dans un contexte de guerre et de crises multidimensionnelles paraissait inopportun pour la plateforme. Ensuite, l'organisation d'un référendum constitutionnel dans un pays qui « contrôle au mieux 1/3 de son territoire » constituait pour la plateforme une violation flagrante de l'article 118, alinéa 3 de la constitution malienne du 25 février 1992. Enfin,

la disposition de la nouvelle constitution qui permet au président de la République de rester au pouvoir tant que «les conditions ne sont pas réunies pour tenir des élections de renouvellement de son mandat» était également perçue par la plateforme comme une atteinte à l'article 36 de la constitution du 25 février 1992. Dès lors, l'objectif recherché par la plateforme était le retrait pur et simple d'un projet inopportun et anticonstitutionnel¹⁸. La réussite de la grande marche du 17 juin 2017 tout comme le report du référendum constitutionnel et la suspension subséquente du projet par le président de la République doivent beaucoup au travail accompli par la plateforme.

Cependant, se limiter à cette observation positive du rôle de la plateforme reviendrait à occulter l'autre face de la réalité. En effet, tout en réussissant à donner plus de poids politique et social à la contestation contre le projet de révision constitutionnelle, la plateforme «Antè-abana, touche pas à ma constitution» a contribué, peut-être sans s'en rendre compte, à porter un coup contre la poussée démocratique dans le pays. Plusieurs raisons nous poussent à avancer cette hypothèse. D'abord, en mettant le projet de révision constitutionnelle au centre de ses préoccupations, la plateforme a pris l'élément déclencheur des mobilisations contre le projet pour sa fin ultime et a de ce fait limité ses horizons de lutte. Loin de se limiter à la lutte contre le projet, la plateforme aurait dû être le porte-drapeau des aspirations démocratiques qui ont rendu possible les mobilisations à son encontre. En effet, on peut dire sans risquer de se tromper que le projet de révision constitutionnelle en soi n'était pas l'objet des mobilisations qu'il a suscité. Cela était observable dans toutes les mobilisations contre le projet de révision constitutionnelle où la dénonciation du projet cédait la place à la dénonciation des difficultés économiques, de l'accaparement des terres, de la misère et de la famine, de la corruption, du népotisme dans les recrutements dans la fonction publique et dans l'armée, de l'incompétence des services diplomatiques maliens à l'étranger, de la crise de l'éducation, bref à l'expression «du ras-le-bol généralisé des maliens». De plus, la chanson emblématique de l'artiste Roberto Magic Sapeur «IBK Trop c'est trop», qui est devenue comme l'hymne de la contestation contre le projet de révision constitutionnelle, évoque moins le projet de révision constitutionnelle que les déceptions de la population malienne du pouvoir d'IBK. Ainsi, en privilégiant le combat contre le projet de révision constitutionnelle plutôt que le combat pour la démocratie, la plateforme a porté un coup aux luttes démocratiques des millions de maliennes et de maliens exacerbés par quatre ans de mal-gouvernance

et de promesses électorales non tenues. Ensuite, si le rejet commun du projet de révision constitutionnelle a permis la convergence au sein de la plateforme de personnes et de groupes dont les intérêts étaient auparavant opposés, voire antagonistes, le combat pour le retrait du projet n'était cependant pas l'objectif recherché par tous. En effet, la plateforme ressemblait plus à une organisation d'individus et de groupes guidés par leurs intérêts personnels et groupaux qu'à un regroupement démocratique; une organisation dans laquelle chacun suivait, sous couvert de la lutte contre le projet de révision constitutionnelle, son propre agenda. Pour les partis politiques de l'opposition et les personnalités politiques, une opposition de nom, ce projet était sans doute l'occasion rêvée de porter un coup fatal au pouvoir impopulaire d'IBK. C'est le sens qu'il convient de donner à la présence dans la plateforme de Soumaïla Cissé, Tiébilé Dramé, Mme Sy Kadiatou Sow et tant d'autres qui ont passé plus de la moitié de leur vie d'adulte dans la politique. Pour les prédicateurs religieux qui se sont joints à la contestation dont la plupart ont été mis au banc du Haut Conseil islamique du Mali (HCIM)¹⁹, le projet était sans doute un moyen de regagner la confiance des maliennes et des maliens après avoir été discrédités par des activistes tels que Malika²⁰ et Ras Bath. Pour certains opportunistes encore, le projet était certainement un moyen de se frayer un chemin vers la gloire politique. Par ailleurs, les divisions au sein de la plateforme sur son maintien après la suspension du projet par le président de la République donnent à voir les divergences d'intérêts des membres. Enfin, le fait d'avoir laissé la direction de la plateforme à des personnalités politiques ou à des gens issus de la «société civile», donc ayant un certain bagage intellectuel dont le fait de pouvoir s'exprimer en Français, la plateforme a contribué à faire taire la voix des millions de maliennes et de maliens qui ont fait le succès des mobilisations. En leur accordant la légitimité de parler au nom de ces maliennes et de maliens des villes et des campagnes, la plateforme a permis à leurs voix et leurs points de vue de structurer la mobilisation contre le projet de révision constitutionnelle et de primer sur les voix et les points de vue des maliennes et des maliens d'en bas.

3. LES JEUNES ET LA PLATEFORME « ANTÈ-ABANA, TOUCHE PAS À MA CONSTITUTION »

Les jeunes maliennes et maliens ont-ils manqué le rendez-vous de leur destin en intégrant la plateforme «Antè-abana, touche pas à ma constitution»? La question peut sembler incongrue au premier abord dans la mesure où, d'une part, elle pourrait laisser

penser que la mobilisation des jeunes maliennes et maliens contre le projet de révision constitutionnelle était déplacée et, d'autre part, elle passerait sous-silence le fait que ces derniers ont été les pionniers de la plateforme et de la contestation contre ce projet. Mais, il n'en est rien. Nous sommes bien conscients du rôle fondamental des jeunes dans la plateforme et dans la protestation contre le projet de révision constitutionnelle ; tout comme nous sommes aussi bien conscients que leur courage et leur motivation inébranlables ont été décisifs dans la réussite du mouvement de contestation. Mais, aussi incongrue qu'elle puisse paraître, cette question mérite pourtant réflexion. En effet, nous soutenons que l'engagement des jeunes dans la plateforme et aux côtés de gens et de groupes qui ne voyaient pas plus loin que le bout de leurs intérêts personnels et groupaux égoïstes les a éloignés des luttes démocratiques dont ils étaient, bien que pas les seuls, porteurs. En d'autres mots, en intégrant la plateforme, les jeunes maliennes et maliens ont commis une erreur politique et stratégique qui a porté un coup à la ferveur démocratique qui avait suscité tant d'espoir quant au devenir du pays. D'une part, l'erreur politique a été qu'en intégrant la plateforme «Antè-abana, touche pas à ma constitution», les jeunes ont pris l'élément déclencheur des mobilisations pour sa fin. Ce faisant, ils ont failli à la pérennisation au sein de la plateforme les revendications démocratiques qui s'exprimaient à travers la contestation contre le projet de révision constitutionnelle. Certes, Ras Bath a bien rappelé dans une de ses vidéos que le projet de révision constitutionnelle a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, mais cette déclaration ne vient qu'après la suspension du projet par le président de la République. Loin de se laisser entraîner dans une plateforme qui ne s'est structurée hélas qu'autour de la révision constitutionnelle, les jeunes auraient dû lutter pour en faire une structure porteuse des revendications démocratiques des maliennes et des maliens, une passerelle vers la démocratie. D'autre part, l'alliance des jeunes au sein de la plateforme avec des politiciens véreux et des opportunistes de tous bords a été une erreur stratégique monumentale. Sous couvert de lutte contre le projet de révision constitutionnelle, les jeunes ont été peu attentifs à la «récupération de leur mouvement à des fins hautement politiciennes» comme l'a bien rappelé un quotidien malien²¹. Plutôt que de s'allier à des gens qui n'étaient guidés que par leur propre agenda dans une plateforme qui a autolimité ses perspectives de lutte démocratique, les jeunes auraient dû s'allier avec les divers mouvements sociaux progressistes qui prenaient corps dans l'espace social malien : le mouvement des paysans ;

le mouvement des employés des sociétés minières ; le mouvement des «déguerpis» etc. Leur jeunesse, «âge d'aspiration et de révolte»²², leur sagacité intellectuelle, il ne faut pas oublier que la plupart des jeunes ont des diplômes universitaires, et leur imagination politique auraient certainement permis de structurer et de coordonner tous ces mouvements disparates en une force politique et sociale importante au nom de la lutte pour la démocratie et la bonne gouvernance au Mali. Malheureusement, ces erreurs politiques et stratégiques ont ébranlé la force politique des jeunes maliennes et maliens et leur ont fait perdre la place qu'ils avaient conquise de haute lutte dans l'espace social et politique malien. Aujourd'hui, on voit très clairement que le paysage social, politique et virtuel malien est plus que jamais investi par une nébuleuse composée de groupes d'intérêts (La Recotrade, Mouvement An Ka Ben, page Mali Kanu sur facebook), de jeunes opportunistes, de leaders religieux non religieux, de pseudo notabilités et de politiciens du ventre²³, tous plus ou moins à la solde du pouvoir en place. Le grand meeting pour la paix et la réconciliation organisé au Stade Modibo Keita le Dimanche 08 Octobre 2017 par le mouvement «An Ka Ben» pour, disent-ils, soutenir le président et les Forces armées et de sécurité du Mali (FAMAs) en est une parfaite illustration.

4. LA GRANDE MANŒUVRE DE L'ÉTAT OU COMMENT LE POUVOIR A RÉUSSI À CANALISER LA CONTESTATION SOCIALE D'UNE POPULATION RÉVOLTÉE

S'il y a une chose qui a paru incompréhensible pour les milliers de maliennes et de maliens qui se sont mobilisés contre le projet de révision constitutionnelle, c'est bien le silence assourdissant du président de la République durant les mois de manifestation qui ont fait planer l'ombre d'une division sociale au Mali. Que nous révèle le silence du président pendant que le pays était au bord d'une division sociale ? Une hypothèse envisageable est que le président a dû se résoudre à garder le silence face à l'ampleur de la contestation qu'a suscité la validation du projet de révision constitutionnelle par l'Assemblée nationale malienne. IBK a certainement été surpris de découvrir subitement que la ferveur qui a accompagné son élection en Juillet 2013 avait cédé la place à une déception généralisée depuis longtemps déjà. Dans ce contexte, le silence, imposé par la soudaine prise de conscience du président de la République de son impopularité, semblait être l'attitude appropriée à adopter. Le quotidien Français l'Humanité avait-il sans doute raison de qualifier IBK «d'homme fini, isolé et coupé de son

peuple»? Si cette hypothèse peut sembler plausible, c'est ailleurs pourtant qu'il faut chercher la réponse à notre question. En effet, loin d'être une mesure de repli sur soi, le silence d'IBK était une démarche stratégique, une manœuvre politico-politicienne, pour se sortir de l'impasse dans laquelle la tentative de réforme de la constitution l'avait enfoncé. C'est ce qui explique que tout en se gardant scrupuleusement de prendre officiellement la parole sur le sujet, IBK a lancé des contre-offensives pour reconquérir le terrain politique et social alors largement dominé par les opposants au projet. Les contre-offensives médiatiques et sur les réseaux sociaux des partisans du «oui», leurs mobilisations, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, et les multiples rencontres du président avec les «forces vives de la nation» qui ne sont grosso modo que les leaders religieux et les notabilités, constituaient certaines de ces mesures de contre-offensive.

Ce repli stratégique du président de la République a bien payé puisqu'il lui a permis de prendre le temps de mieux appréhender la situation et de se sortir du cul-de-sac dans lequel il s'était enfoncé. IBK a bien compris que le maintien du projet de révision constitutionnelle aurait été une décision très imprudente de sa part. Non seulement aurait-il contribué à exacerber la tension sociale dans un pays déjà fragilisé par l'insécurité, mais il aurait certainement compromis toutes ces chances de briguer un second mandat. Par ailleurs, le projet n'aurait probablement pas été validé par la majorité de la population malienne en référendum à cause de la réussite des mobilisations à son encontre. De ce fait, en décidant de suspendre le projet de révision constitutionnelle, IBK a bien mesuré les avantages que cela lui apporterait. D'abord, il retrouverait la popularité auprès de la population malienne et ce d'autant plus que les élections présidentielles de mi-mandat se profilaient à l'horizon. Ensuite, il retournerait la situation désespérée dans laquelle il s'est retrouvé en sa faveur grâce à la subversion d'une valeur fondamentale de la société malienne, le dialogue et l'apaisement. Et c'est ce qui arriva. Dès l'annonce de la suspension du projet par le président de la République le 18 Aout dernier, la décision a été largement saluée par la population malienne. Ainsi, le journal *22 septembre* pouvait se réjouir de «*la sagesse*» du président IBK qui s'est hissé au-dessus de tous les clivages politiques «*pour l'honneur et le bonheur du peuple*»²⁴. Idem pour le journal *Le Républicain* qui y voyait un «*dénouement heureux vers le Mali uni*»²⁵. Dans les jours qui ont suivi, un défilé des opposants au projet, des notabilités des quatre coins du Mali et des leaders religieux s'est succédé au Palais de Kou-

loubá, tous venus saluer la «sage» décision du président de la République.

Pourtant, l'arbre ne doit pas cacher la forêt. La décision de suspendre le projet de révision constitutionnelle ne doit pas faire perdre de vue la réalité. D'abord, la décision de suspendre le projet de révision constitutionnelle n'est pas la preuve de la sagesse d'IBK mais bien le résultat de la lutte acharnée des maliennes et des maliens, des villes comme des campagnes, de l'intérieur du pays comme de la diaspora, qui ont, jour après jour, des mois durant, battu les pavés pour crier leur ras-le-bol contre quatre ans de mal-gouvernance, de corruption, d'insécurité, de misère, de faillite de l'éducation et de chômage. C'est bien cette vitalité démocratique d'une population révoltée qui a conduit le pouvoir à battre en retraite et à suspendre le projet. Mais, animé par des intérêts électoraux, le pouvoir a ensuite stratégiquement instrumentalisé cette décision à des fins hautement politiciennes, feignant de ce fait d'apporter des réponses aux revendications démocratiques des millions de maliennes et de maliens qu'il est censé pourtant représenter.

5. EN GUISE DE CONCLUSION

Plutôt que de faire une synthèse des idées qui ont été avancées le long de ce travail, comme il est d'usage dans les articles, nous nous limiterons ici à apporter une réponse à la question suivante: quel avenir reste-t-il aujourd'hui aux mouvements sociaux qui ont un temps suscité l'espoir d'un progrès démocratique au Mali? Aujourd'hui, force est de constater que ces divers mouvements sociaux semblent de moins en moins visibles dans l'espace social et politique malien. Ils ont, pour ainsi dire, perdu du terrain, aujourd'hui encore plus qu'hier. Une des raisons qui expliquent cela est la prédominance du discours sur la paix et l'unité nationale au Mali, discours qui délégitime systématiquement tout mouvement de revendication dans le pays, aussi démocratique soit-elle, au nom du principe sacro-saint de l'unité de la nation. Certes, les conjonctures actuelles obligent tous les enfants de la nation à se donner la main et à converger vers un Mali uni et paisible. Tout comme il est impératif de maintenir la cohésion nationale au nom de l'intérêt supérieur de la nation. L'unité et la cohésion nationale oui, mais, dans quelles conditions? Comment peut-on demander à un peuple de rester uni quand la famine, la misère, la maladie, le chômage et l'insécurité rythment son quotidien? Il ne faut pas se tromper. Ce n'est certainement pas en colmatant les brèches²⁶, en pratiquant la démagogie et en professant des incantations religieuses qu'on arrivera à construire une cohésion nationale au Mali. Il ne peut

y avoir de véritable unité nationale tant que les structures de l'État resteront miner par la corruption, le népotisme et le clientélisme; tout comme il ne peut y avoir de véritable paix sociale tant que l'État n'apportera pas des solutions concrètes et pratiques aux souffrances quotidiennes des millions de maliennes et de maliens.

Dans les jours qui ont suivi la suspension du projet de révision constitutionnelle, le CDR²⁷ a décidé de se retirer de la plateforme «Antè-abana, touche pas à ma constitution» pour poursuivre son combat pour l'alternance 2018. Ce retrait peut nourrir l'espoir d'un changement démocratique au Mali mais seulement à condition que le CDR, en tant que porte-voix des préoccupations de la jeunesse malienne, puisse arriver à établir des liens étroits avec les autres mouvements sociaux d'aspirations démocratiques. Il a un atout, son leader Ras Bath, dont le charisme et la pugnacité peuvent constituer un vecteur d'évolution dans ce sens. Si nous ne pouvons prédire ce qu'il en sera, nous sommes quand même sûrs d'une chose, c'est que rien ne sera plus jamais comme avant sur le terrain de la contestation sociale au Mali.

NOTES DE FIN

1. Dans les différents articles que nous avons consultés dans le cadre de ce travail, le nom de la plateforme n'a pas la même orthographe. Nous avons choisi cette orthographe pour des raisons de convenance. L'expression bambara «Antè-abana» peut se traduire par «on n'est pas d'accord, point barre!»
2. Nous avons préféré ce mot ici à «associations» ou «organisations» ou même «syndicats» pour rendre compte de la diversité des regroupements qui se sont coalisés à l'intérieur de la plateforme.
3. Mohamed Amara, «Un Mali Vertueux», *Le Blog de Amara Mohamed*, 13 juillet 2017. <https://blogs.mediapart.fr/amara-mohamed/blog/130717/un-mali-vertueux>
4. Office de Radiodiffusion Télévision du Mali, chaîne de télévision publique malienne. Questions d'actualité: Réforme constitutionnelle: enjeux et innovations, le 15 juin 2017. <https://youtu.be/q97cw9Rgzp8>
5. Ibid.
6. ORTM: 22 Septembre 2017. Youtube: <https://www.youtube.com/watch?v=ciuw5M6Zm1M>
7. Les «balani show» sont des fêtes populaires organisées dans les rues par les jeunes pour célébrer une réussite à un examen, un baptême ou toute autre occasion particulière et animées par des Dj.
8. Style de rap dans lequel les rappeurs s'insultent et se ridiculisent les uns les autres.
9. Le concept est d'Achille Mbembe. Voir: «Achille Mbembe et le concept de cannibalisme digital», 14 Juillet 2017. <http://monsieurbuzz.over-blog.com/2017/07/achille-mbembe-et-le-concept-de-cannibalisme-digital.html>
10. Mohamed Amara, «Un Mali Vertueux», Ibid.
11. Ibid.

12. Ibid.

13. Professeur Issa Ndiaye, «Où va le Mali?», Fondation Gabriel Péri, 04 Octobre 2014, Paris. <https://www.youtube.com/watch?v=IT231LVwPZA>

14. Françoise Wasservogel, «Où va le Mali?», Fondation Gabriel Péri, 04 Octobre 2014, Paris. <https://www.youtube.com/watch?v=IT231LVwPZA>

15. Dans la vidéo qu'il a faite pour expliquer les raisons du retrait du CDR de la plateforme «Antè-abana, touche pas à ma constitution», Ras Bath a bien précisé cette idée. Le fait de dire cela dans cet article n'est pas une reprise de Ras Bath mais bien une convergence de point de vue puisque nous avons commencé à travailler sur cet article bien avant la publication de cette vidéo.

16. Ibrahima Dia, «Mali: composition du bureau "ANTE-ABANA", touche pas ma constitution», Éditorial, <http://www.malinet.net/editorial/composition-an-te-abana-touche-pas-a-ma-constitution/>

17. «La plateforme Antè-abana, touche pas à ma constitution: déclaration de fin de marche», Le Reflet, 23 Juin 2017. <http://www.maliweb.net/societe/plate-forme-ante-abana-touche-a-constitution-declaration-de-fin-de-marche-2345092.html>

18. Ibid.

19. Créée en 2002, le HCIM est une structure chargée de faire l'interface entre les associations religieuses, les mosquées et les autorités. Voir: Laurent De Saint Perier et Rémi Carayol, «Mali: à l'école du wahhabisme», Jeune Afrique, 23 Décembre 2013. <http://www.jeuneafrique.com/135160/politique/mali-l-ecole-du-wahhabisme/>

20. Malika est un autre activiste qui critique d'une manière virulente surtout les prédicateurs religieux dans des vidéos anonymes postées sur les réseaux sociaux.

21. Chahana Takiou et Diakalia M Dembélé, «Réforme constitutionnelle: La plateforme «Antè Abana» à l'heure de la radicalisation», 22 septembre, 22 Juin 2017. <http://www.maliweb.net/societe/reforme-constitutionnelle-plate-forme-ante-abana-a-lheure-de-radicalisation-2342072.html>

22. Mohamed Amara, «Pour construire sur des ruines, il faut d'abord déblayer les décombres», *Le Blog de Amara Mohamed*, 6 septembre 2017. <https://blogs.mediapart.fr/amara-mohamed/blog>

23. En référence au livre de Jean-François Bayard, *L'Etat en Afrique: la politique du ventre*, Fayard, Paris, 2006.

24. Bruno Faure, «A la Une: le Recul d'IBK», Revue de Presse Afrique, RFI, 21 Aout 2017. <http://www.rfi.fr/emission/20170821-une-le-recul-ibk>

25. Ibid.

26. Mohamed Amara, «Pour construire sur des ruines, il faut d'abord déblayer les décombres», Ibid.

27. CDR, Comité pour la Défense de la République.

À PROPOS DE THINKING AFRICA

Crée en janvier 2013 par une équipe de chercheurs et experts africains, Thinking Africa est un institut de recherche et d'enseignement sur la paix. Réseau de jeunes chercheurs, d'universitaires confirmés et d'experts, il offre, aux institutions, aux gouvernements, aux sociétés civiles, et aux organisations, des analyses, recommandations et formations pour vivre la paix sur le continent africain.

Nous publions des notes stratégiques sur les enjeux politiques, économiques et sociétaux en Afrique, formons des hauts fonctionnaires, officiers et décideurs africains au leadership, à la médiation et à la négociation. Nous organisons des conférences scientifiques et débats sur les enjeux névralgiques africains.

Thinking Africa
25 BP 1751 Abidjan 25
Côte d'Ivoire